

Seuil d'effet biologique minimal anticipé

Le seuil d'effet biologique minimal anticipé correspond à la dose nécessaire anticipée pour entraîner un effet biologique chez des participants à un essai clinique. C'est une marge de sécurité basée sur un seuil pharmacologique. Le seuil d'effet biologique minimal anticipé est recommandé comme approche utile afin de calculer la dose minimale de départ, car il s'agit de la dose la plus basse qui soit active.